

RETOUR DES LIVRES

Les livres seront repris par les éducateurs selon le calendrier suivant :

Lundi 22 juin (après midi): 4ème B, C, D et E.

<u>Mardi 23 juin (matin)</u>: toutes les classes de 6^{ème} et 5^{ème}, et 4^{ème} A. Vendredi 26 juin (avant ou après le DNB): toutes les classes de 3^{ème}.

Les livres doivent être rendus sans les plastiques de protection que vous avez éventuellement pu mettre.

Les CD et cahiers d'activités ne sont pas à nous rendre.

Les cautions des livres des élèves quittant l'établissement, vous seront remboursées par la comptabilité dans le courant du mois de juillet, après vérification des livres. En cas de détérioration, ou perte d'un livre, le montant de la réparation ou du remplacement vous sera réclamé :

- > Soit déduit de la caution (élèves quittant l'établissement);
- Soit en supplément du prix des cahiers d'exercices de l'an prochain.

Les exeats (certificats de radiation) des élèves quittant le collège seront remis le jour du retour des livres.